



## **ORDRE DU JOUR**

### **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le mardi, 29 août 2023  
à 18h30**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
- 4. Retour sur la période de questions de la dernière séance**
- 5. Procès-verbaux**
  - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 juillet 2023
- 6. Administration générale, greffe, affaires juridiques**
  - 6.1 Abrogation des résolutions 2012-05-0290 et 2022-04-0231;
  - 6.2 Adhésion au regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) – Produits chimiques pour le traitement des eaux - CHI-20242025;
  - 6.3 Acquisition d'une servitude d'utilité publique affectant le lot 4 260 265 du cadastre du Québec;
  - 6.4 Participation au projet pilote de vote par internet;
  - 6.5 Modification du calendrier des séances du conseil municipal - Séance du 26 septembre 2023;
  - 6.6 Acquisition du lot 4 270 896 du cadastre du Québec sur la rue Champlain à des fins de stationnement;
  - 6.7 Appui à la « Semaine de la sécurité ferroviaire »;
  - 6.8 Signature d'un protocole d'entente avec « Rues principales Saint-Jean-sur-Richelieu inc. » pour l'édition 2023 du « Marché de Noël »;

- 6.9 Retrait d'un immeuble de la vente pour non-paiement de taxes;
- 6.10 Participation des membres du conseil municipal à diverses activités;

## **7. Finances municipales**

- 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires

## **8. Ressources humaines**

- 8.1 Embauche du candidat au poste de « Vérificateur(trice) général(e) »;

## **9. Culture, développement social et loisir**

- 9.1 Signature d'une entente pour le prêt d'une œuvre d'art avec le Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire;
- 9.2 Signature d'une entente - Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH-1) - 2023-2024;

## **10. Infrastructures et gestion des eaux**

- 10.1 Octroi des contrats suivants :
  - 10.1.1 SA-43-INF-23-P Appel d'offres SA-43-INF-23-P - Travaux de réfection des fondations et de pavage – rues de Bleury et Damase-Carreau - ING-753-2021-007;
  - 10.1.2 SA-72-INF-23-P Appel d'offres - SA-72-INF-23-P - Services professionnels - Plans et devis - Doublage du réseau d'alimentation du réservoir Landry - ING-759-2019-012;
- 10.2 Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable - Feu de circulation à l'intersection de la route 104 et du 3<sup>e</sup> Rang;
- 10.3 Entente de collaboration avec le cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu pour une étude de circulation – Secteur cégep Saint-Jean-sur-Richelieu;

## **11. Toponymie et circulation**

-----

## **12. Travaux publics**

- 12.1 Octroi des contrats suivants :
  - 12.1.1 SA-118-TP-23-GR Octroi d'un contrat de gré à gré pour la fourniture et livraison d'un (1) corrélateur d'aqueduc et accessoires SA-118-TP-23-GR;
  - 12.1.2 SA-117-TP-23-P Appel d'offres - SA-117-TP-23-P - Travaux de réfection de la toiture au Centre des aînés-johannais;
  - 12.1.3 SA-103-TP-23-P Appel d'offres - SA-103-TP-23-P - Services professionnels multidisciplinaires - Études, plans et

devis - Église, presbytère et calvaire de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie (2 lots et options);

12.1.4 SA-95-TP-23-P Services professionnels - Plans, devis et surveillance des travaux - Réfection de l'enveloppe du Centre culturel Fernand-Charest;

12.1.5 SA-127-TP-23-P Appel d'offres - SA-127-TP-23-P - Fourniture et installation de structures décoratives lumineuses hivernales;

12.2 Augmentation d'un bon de commande à « Construction GCP inc. »;

### **13. Sécurité publique**

13.1 Demande d'autorisation du Service de police de se retirer du conseil d'administration de l'organisme Proanima;

### **14. Urbanisme**

14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

-----

14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel

-----

14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

1) PIA-2023-0142 Immeuble situé au 814, 2<sup>e</sup> Rue - Autoriser l'ajout d'une porte extérieure sur la façade arrière du bâtiment principal;

2) PIA-2023-0151 Immeuble situé au 33, rue Thérout – Construction d'un nouveau bâtiment principal de type habitation unifamiliale isolée suivant une démolition;

3) PIA-2023-0156 Immeuble situé au 163, rue Daignault - Autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée, ainsi que l'aménagement de terrain;

4) PIA-2023-0160 Immeuble situé au 32-34, boulevard Saint-Joseph - Autoriser le démantèlement d'une cheminée;

14.3.2 PIA-2023-0165 Immeuble situé au 131, 2<sup>e</sup> Avenue - Autoriser la subdivision du terrain afin de construire trois habitations trifamiliales ainsi que l'aménagement des terrains;

14.3.3 PIA-2023-0154 Immeuble situé au 309, rue Saint-Charles - Autoriser le remplacement du revêtement de toit;

14.3.4 PIA-2023-0170 Immeuble situé au 415-425, rue des Colibris -  
Autoriser l'agrandissement du bâtiment principal;

14.4 Avis de motion et adoption du projet des règlements suivants:

14.4.1 Règlement n° 2241

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et ses amendements, dans le but de :

- Retirer certains terrains du secteur de P.I.I.A. « Baillargeon »;
- Ajouter au P.I.I.A. « Baillargeon » un objectif et un critère relatif à l'implantation et remplacer les critères relatifs à l'architecture. »

14.5 Avis de motion et adoption du premier projet des règlements suivants :

14.5.1 Règlement n° 2239

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'augmenter, pour la zone H-2026, la hauteur maximale prescrite pour un bâtiment principal à 10 mètres.

La zone H-2026 est située sur l'île Sainte-Thérèse, à l'est du Canal de Chambly et de la rue Sainte-Thérèse et à l'ouest de la rue du Beau-Rivage. »

14.5.2 Règlement n° 2240

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de:

- Modifier diverses normes relatives aux bâtiments principaux et aux terrains des zones H-2787 et H-2785;
- Modifier l'annexe F du règlement, constituant le plan Boisés d'intérêt, de façon à ajouter un boisé d'intérêt;
- Modifier l'article 122.1 du règlement, relatif aux normes d'abattage d'arbres en boisés d'intérêt dans les zones dont l'affectation principale est le groupe habitation (H).

Les zones H-2787 et H-2785 sont situées sur l'île Sainte-Thérèse, approximativement entre les rues Sainte-Thérèse et Baillargeon, puis des Balbuzards et des Peupliers. »

14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :

14.6.1 Règlement n° 2226

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements de manière à retirer la classe d'usage C7 des usages permis dans la zone C-1051.

La zone C-1051 est située à l'intersection de l'autoroute 35 et du boulevard Pierre-Caisse »

14.7 Adoption du premier projet des résolutions suivantes :

- - - -

14.8 Adoption du second projet des résolutions suivantes :

- - - -

14.9 Adoption des PPCMOI suivants :

14.9.1 PPCMOI-2023-0045 Lot 6 438 977 du cadastre du Québec, rue Nadeau - Autoriser la construction d'une habitation bifamiliale;

14.9.2 PPCMOI-2023-0032 Immeuble situé au 200, rue LeSieur – Autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel multifamilial et l'aménagement du terrain;

14.10 Étude et décision relatives à une demande d'approbation de développement

- - - -

14.11 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

14.11.1 ZAP-2023-0202 Lots 5 189 202, 5 189 203 et 5 189 207 du cadastre du Québec, chemin du Grand-Pré;

14.11.2 ZAP-2023-0204 Lots 3 914 305, 3 090 962, 3 091 079, 3 091 082 et 3 090 565 du cadastre du Québec, Route 219;

14.11.3 ZAP-2023-0205 Lot 6 376 563 et 6 376 564 du cadastre du Québec, rue Dumas;

14.11.4 ZAP-2023-0203 Lot 3 627 269 du cadastre du Québec, 85, chemin du Grand-Pré;

14.12 Étude et décision relatives à une demande de modification aux règlements d'urbanisme :

- - - -

## **15. Transport et mobilité urbaine**

15.1 Tarification du service de transport en commun urbain, interurbain et adapté pour l'année 2024 (SD-2023-0758);

15.2 Octroi des contrats suivants:

15.2.1 SA-9-TRP-23-P Appel d'offres SA-9-TRP-23-P - Service de déneigement secteur de l'aéroport et secteur du H2 - Incubateur industriel;

## **16. Avis de motion**

16.1 Règlement n° 2185

« Règlement modifiant le règlement n° 1799 relatif à la réalisation de travaux de canalisations et d'entrées charretières à l'intérieur de l'emprise de rue ».

16.2 Règlement n° 2243

« Règlement modifiant le règlement n° 0278 relatif à la circulation des camions et des véhicules outils et pour interdire la circulation de véhicules lourds sur le pont Gouin ».

16.3 Règlement n° 2244

« Règlement autorisant l'acquisition d'un camion autopompe-citerne pour le Service de sécurité incendie, décrétant une dépense de 2 061 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

16.4 Règlement n° 2245

« Règlement autorisant l'acquisition de véhicules et d'équipements pour divers services, décrétant une dépense de 6 000 000 \$ et un emprunt à cette fin »

## 17. Règlements

17.1 Règlement n° 2227

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651 et ses amendements, dans le but d'autoriser, à même la zone C-1061, les usages appartenant aux sous-classes P1-01-04 « École secondaire ou collège » et P1-01-05 « Cégep (Collège d'enseignement général et professionnel) » du groupe communautaire (P).  
La zone C-1061 est située le long du boulevard du Séminaire Nord entre la rue Sainte-Marie et la rue Georges-Phaneuf ».

17.2 Règlement n° 2231

« Règlement autorisant la réalisation de travaux d'aménagement et d'amélioration dans les parcs et terrains sportifs municipaux, décrétant une dépense de 7 300 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17.3 Règlement n° 2232

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de rénovation de bâtiments municipaux, décrétant une dépense de 9 000 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.4 Règlement n° 2233

« Règlement autorisant des travaux de construction d'une nouvelle caserne incendie n° 3, décrétant une dépense de 15 319 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.5 Règlement n° 2234

« Règlement autorisant des honoraires professionnels pour des plans, devis et surveillance des travaux de construction d'un complexe municipal, décrétant une dépense de 4 662 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17.6 Règlement n° 2235

« Règlement autorisant le financement permettant des travaux d'amélioration de deux terrains sportifs, décrétant une dépense de 2 058 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17.7 Règlement n° 2238

« Règlement modifiant le règlement n° 1878 concernant les nuisances, la salubrité et la sécurité ».

**18. Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal**

18.1 Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 15 juin 2023;

18.2 Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 13 juillet 2023;

18.3 Registre cumulatif des achats mensuels – juin 2023;

18.4 Registre cumulatif des achats mensuels – juillet 2023

18.5 Liste des personnes embauchées hors conseil – juillet;

18.6 Approbation du règlement suivant par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :

- Règlement n° 2204: « Règlement autorisant le financement de travaux et honoraires professionnels pour le prolongement du réseau d'aqueduc dans l'emprise du boulevard du Séminaire Sud, décrétant une dépense de 3 787 000 \$ et un emprunt à cette fin ».
- Règlement n° 2182-1 « Règlement n° 2182-1 modifiant le règlement n° 2182 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt de 943 000 \$ pour un montant total de 17 464 000 \$ et un emprunt à cette fin ».
- Règlement n° 2208 : « Règlement autorisant des travaux de fondation et de pavage de la rue Beauchemin, décrétant une dépense de 661 000 \$ et un emprunt à cette fin ».
- Règlement n° 2209 : « Règlement autorisant des travaux de fondation et de pavage des rues De Bleury et Damase Carreau, décrétant une dépense de 362 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

18.7 Procès-verbal de correction : CM-20230131-6.10;

18.8 Procès-verbal de correction : CM-20230620-10.1.2;

18.9 Procès-verbal de correction : CM-20230711-6.2:

18.10 Procès-verbal de correction : CM-20230711-10.1.2:

18.11 Procès-verbal de correction : CM-20230711-12.1.2:

18.12 Procès-verbal de correction : CM-20230711-10.1.5.

**19. Période de questions**

**20. Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public**

**21. Levée de la séance**